

FORMATION

CONDUCTEUR D'ENGINS DE GRANDS TERRASSEMENT (CEGT)

Formation en alternance ou en continue (Titre professionnel ou CCP)



PUBLIC : Toute personne souhaitant se former au poste de conducteur d'engins



DURÉE : 180 heures à 420 heures
(selon le parcours)



EFFECTIF MAX. : 10



RÉFÉRENCE : TITREPRO



OBJECTIFS :

Le titulaire du titre professionnel CEGT assure la réalisation à partir des directives données par sa direction, de travaux de terrassement, réalisation de déblais, construction de remblais avec transport des matériaux, compactage et dressage de plateformes ou talus. A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- De conduire en sécurité une pelle hydraulique de production, de réaliser un terrassement, de charger un tombereau
- De conduire en sécurité un tombereau automoteur articulé et de transporter des matériaux sur un chantier
- De conduire un buteur (bulldozer) en sécurité, de construire un remblai
- De conduire un compacteur en sécurité et de réaliser le compactage de couches de remblais
- De travailler en proximité de réseaux (électricité, eaux, gaz...)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Outils pédagogiques numériques
- Visites de sites et d'entreprises
- Personnalisation des parcours



PRÉREQUIS :

- Ouvert aux personnes en situation de handicap sous réserve de la validation de la Médecine du Travail
- Être âgé de plus de 18 ans



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- A l'issue de la formation, le titre professionnel CEGT (RNCP 35827) ou un ou plusieurs CCP, seront délivrés par le Ministère du Travail aux candidats ayant satisfaits aux épreuves de validation.



INFORMATION & INSCRIPTION :

- demandedeformation@ofcbtp.com
- 02 99 49 08 84

TARIF : nous consulter



CONTENU GENERAL DU CYCLE

- Blocs de compétences :
 - **Bloc de compétences 1 : Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement** pour réaliser le compactage de couches de remblais (CCP 1)
 - **Bloc de compétences 2 : Conduire un tombereau automoteur articulé** pour transporter en sécurité des matériaux sur un chantier et travailler à proximité de réseaux (CCP 2)
 - **Bloc de compétences 3 : Conduire une pelle hydraulique de production** pour réaliser en sécurité un terrassement et charger les engins de transport des déblais. (CCP 3)
 - **Bloc de compétences 4 : Conduire un Buteur** pour construire des remblais, talus et plateformes (CCP 4)
 - **Environnement professionnel : Rapport d'activités et communication**

- Organisation de la formation

Modalité 1 : Pour l'ensemble du Titre Professionnel CEGT, la formation est organisée en l'alternance avec des périodes en entreprise et regroupements en centre de formation.

Modalité 2 : Pour le passage d'un ou plusieurs CCP (Certificat de compétences professionnelles), la formation est organisée en continue avec une période en immersion professionnelle en complément de la formation en centre.

Dispositif d'évaluation

A l'issue de la formation, le titre professionnel CEGT (RNCP 35827) ou le CCP (Certificat de compétences professionnelles), sera délivré par le Ministère du Travail aux candidats ayant satisfaits aux épreuves de validation.